



Déclaration du Sgen-CFDT au CSA SD du Maine-et-Loire du 27 juin 2023

Monsieur le Directeur académique

Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD,

Nous siégeons dans cette instance en espérant qu'elle sera le lieu d'un dialogue social constructif, ADN du syndicalisme de la CFDT.

Aujourd'hui, nous examinons la préparation de rentrée 2023.

La baisse du nombre d'élèves aurait dû être l'occasion d'améliorer de manière sensible les conditions d'enseignement et les conditions d'apprentissage des élèves à moyens constants. Il aurait été possible de faire baisser le nombre d'élèves par classe et d'assurer un remplacement efficient.

Mais non, ce gouvernement, comme le précédent, continue à supprimer des postes tout en affichant des objectifs ambitieux : école inclusive, mixité sociale, lutte contre les inégalités scolaires, accompagnement des élèves, éducation à l'égalité, à la citoyenneté, lutte contre la sédentarité et l'inactivité physique, école de la confiance, santé mentale des jeunes, etc. Beaucoup de communication, peu d'actes voire des actes à l'opposé de ces belles ambitions.

Quand va-t-on enfin prendre en compte les difficultés sur le terrain des professeur·es des écoles qui sont en premières lignes des changements sociétaux ? Le nombre de fiches RSST en est la triste preuve. Sur le terrain, nous ne voyons pas d'amélioration des conditions de travail, bien au contraire.

Comment préparer la rentrée sereinement ? Avec un mouvement se réduisant à des vœux sur une seule phase et des vœux mobilité obligatoires, source de stress importante. Avec vos nombreux refus de temps partiels. Avec la mise en place d'un pacte qui lèse les professeur·es des écoles. Cette soi-disant revalorisation va encore augmenter les inégalités entre Corps comme les inégalités Hommes/Femmes. Il serait plutôt temps de rémunérer tout ce que font déjà les professeur·es des écoles et leur laisser la possibilité de souffler s'ils et elles le souhaitent...

À l'issue du CSA SD « carte scolaire » de février dernier, dans les écoles qui se croyaient à l'abri d'une fermeture de classe, parce que faire classe avec des triples niveaux à 27 élèves ne paraissait pas raisonnable, cela a été l'incompréhension. L'administration répond aux collègues victimes d'une fermeture de classe qu'ils ou elles seront prioritaires pour retrouver leur poste s'il ne ferme pas, et qu'ils ont des points de bonification pour

participer au mouvement. Ce n'est pas la meilleure façon de conserver la sérénité dans les écoles.

Nous actons le fait que l'administration prononce la ré-ouverture des classes des écoles René-Guy Cadou de Val-du-Layon et des Goganes de terranjou. Nous regrettons le stress que cela a pu générer parmi les collègues dans ces écoles suite aux décisions ressenties comme fortement injustes en février.

Nous demandons la réouverture de classe de Camille Claudel à Vihiers, école qui accueille une ULIS et de nombreux enfants du voyage. 26 enfants du voyage ont été scolarisés pendant les trois quarts de cette année scolaire. Comment l'administration tient-elle compte de la scolarisation des élèves « voyageurs » ? Comment sont-ils comptabilisés dans les effectifs d'une école qui les reçoit mais qui ne sont pas inscrits dans Onde ?

Par ailleurs, nous regrettons le fait que les ouvertures se fassent au regard des Indicateurs de Position Sociale (IPS). Une classe à 29 CE1, comme à l'école des Goganes de la Possonnière, reste une classe à 29 élèves, même avec un IPS dit « élevé ». L'école des Basses Vallée de Cantenay-Epinard avait 157 élèves à la rentrée 2022. Elle perd une classe en février sur des prévisions à 156. Pour la rentrée de septembre 2023, 161 élèves sont attendus : 3 de plus que l'an dernier... mais avec une classe de moins. Où est la logique ?

Nous avons besoin d'AESH afin de répondre à la demande des familles concernant la scolarisation des élèves en situation de handicap. Un rapprochement progressif des AED et AESH a été évoqué lors de la dernière Conférence Nationale du Handicap (CNH) d'avril dernier. Ces annonces sont faites sans concertation préalable et sans débat réel sur le fond et les objectifs visés. On ne peut accepter que de tels changements dans le travail et les missions des AESH et des AED se fassent sans elles et eux, sans concertation. Le statut, les missions n'ont cessé d'évoluer, de se transformer, et avec des statuts précaires.

Je vous remercie.

Le Sgen-CFDT des Pays de Loire